

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Benoît MONTABONE, Laura PEAUD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée d'un document d'appoint (photographie, document cartographique, tableau statistique, extrait de sites internet) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : atlas

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu 18 exposés, qui reçoivent des notes allant de 6 à 18 sur 20.

Le jury tient pour commencer à féliciter les candidats et les préparateurs pour la qualité de la préparation tout au long de l'année, qui se manifeste par une maîtrise très satisfaisante de l'exercice, tant d'un point de vue formel que sur le plan de l'analyse.

Comme les années passées, le jury a été impressionné par la qualité formelle de la plupart des exposés entendus. Le propos est souvent très clair, le temps imparti est bien respecté, même si nous avons constaté cette année une plus grande difficulté à respecter le temps imparti. Nous rappelons que les candidats ne doivent pas craindre de s'exposer à une reprise un peu plus longue, souvent propice à une discussion approfondie. Les candidats recevant de très bonnes notes ont parfois parlé 17 ou 18 minutes. Il n'est donc pas nécessaire de « tenir » absolument les 20 minutes.

Toujours sur un plan formel, nous conseillons aux candidats de ne pas tourner le dos au jury, mais de se placer face à lui, de manière à engager une discussion avec lui. Même si la carte est placée derrière eux, il s'agit de trouver une attitude leur permettant à la fois de commenter celle-ci et d'interagir avec les membres du jury. Les candidats peuvent adapter la disposition du mobilier s'ils le souhaitent.

L'évaluation des candidats a porté sur plusieurs aspects, qui tous ont concouru à la notation finale.

1. Tout d'abord, **la capacité à lire et traiter le sujet proposé** est une étape essentielle :

Nous rappelons que l'exposé doit traiter le sujet en fonction de son intitulé. Cela signifie que certaines parties de la carte peuvent et doivent être privilégiées par rapport à d'autres. Ainsi

l'exposé portant sur le sujet « Les aménagements littoraux sur la carte de Saint-Tropez », en se focalisant trop souvent sur l'arrière-pays et non sur la partie littorale de la carte, a été de fait hors-sujet une grande partie des 20 minutes. Le jury tient à rappeler à ce propos que le document d'accompagnement doit constituer de ce point de vue une aide précieuse à la compréhension générale du sujet, alors que celui-ci est trop souvent considéré comme une simple illustration. Les candidats ne doivent pas hésiter à s'appuyer sur lui pour construire leur problématique.

2. Ensuite, **l'habileté à analyser la carte** a été fortement appréciée et valorisée :

Les candidats capables d'analyser les singularités de l'espace tout en l'insérant dans un ensemble géographique plus vaste ont été récompensés car ils ont produit un exposé portant véritablement sur l'espace proposé. Par exemple, l'exposé portant sur le sujet « Le fleuve sur la carte de Saumur » a su analyser avec précision l'espace, en considérant des éléments précis de site et de situation, en replaçant Saumur et son territoire dans un plus vaste ensemble ligérien.

Les candidats ont accès en salle de préparation à un atlas, il ne faut donc pas hésiter à vérifier dans quel ensemble territorial se situe l'espace de la carte soumise.

Dans le même registre, le jury n'attend pas un relevé exhaustif des figurés sur la carte, mais bien plutôt une vision générale et une capacité à identifier deux ou trois ensembles spatiaux ainsi que leurs relations (complémentarités, différences, etc.). Par exemple, le candidat devant analyser la carte des Bauges (« Transports et mobilités sur la carte du massif des Bauges ») a eu trop tendance à séparer l'espace de montagne de l'espace de la vallée, sans envisager les liaisons entre eux.

Le jury engage les candidats à se méfier des plans type, préparés à l'avance et appliqués lors de l'épreuve indépendamment du sujet. Le plan doit répondre au sujet posé et à la problématique énoncée par le candidat.

3. L'effort de **lecture et de compréhension de la carte** en elle-même est encouragé :

Cette compétence analytique de la carte en elle-même va de pair avec un effort pour ne pas réciter des connaissances apprises par ailleurs, mais pour laisser parler véritablement la carte. Ainsi, l'exposé portant sur le sujet « Le vignoble sur la carte d'Eprenay » a été en partie pénalisé pour avoir plaqué des idées reçues sur l'espace, considéré par exemple comme isolé et mal relié aux territoires environnants. Nous rappelons ici que les cartes portant sur des espaces ruraux ne sont pas nécessairement marquées par un enclavement.

Nous attirons également l'attention des candidats sur la nécessité de vérifier les figurés à partir de la légende figurant sur la carte, ce qui éviterait des extrapolations : le figuré « mouillage » (représenté par une ancre bleue) sur les cartes littorales ne doit pas conduire à conclure à la présence de ports de commerce majeurs, comme cela fut le cas sur le sujet « Les activités primaires sur la carte de l'île de Ré ».

De même, nous rappelons ici que certains éléments ne sont pas visibles sur la carte. Le candidat ayant soutenu l'idée que la ville de Toulouse dispose d'un centre-ville « fossilisé » ne pouvait nullement appuyer ce propos, par ailleurs erroné, sur la carte elle-même. Attention donc à ne pas extrapoler.

4. La **maîtrise du vocabulaire géographique** est absolument indispensable :

Le jury a constaté à de trop nombreuses reprises que la maîtrise des notions et concepts utilisés par les candidats pendant leur exposé est souvent mal assurée. Les candidats ayant eu à traiter des sujets « Toulouse, un système métropolitain » ou « Les activités de tourisme et de loisirs sur la carte de Bayonne » ont abondamment utilisé le terme « géosystème » sans savoir véritablement ce que recouvre ce concept ni sans pouvoir l'appliquer au territoire. De la même manière, nous rappelons la nécessité dès l'introduction de définir les termes du sujet, ce qui éviterait des hors-sujets partiels et contribuerait à affiner les problématiques. Les notions telles que « métropoles », « tourisme », etc., sont trop souvent mal maîtrisées.

Les types d'espace fréquemment rencontrés sur les cartes TOP 25 (littoraux, montagnes, espaces ruraux, espaces urbains, etc.) doivent également être connus. Nous avons régulièrement constaté une méconnaissance des Parcs Naturels Régionaux et Parcs Naturels Nationaux par exemple.

5. La capacité à **rebondir aux questions** et à **ne pas se démobiliser** durant le temps de discussion est fortement souhaitée :

Enfin, le jury a fortement apprécié la capacité des candidats à accepter la discussion lors de la reprise et leur habileté à rebondir et infléchir leur propos initial. Trop de candidats ont tendance à s'effondrer dans le temps des questions, alors même que l'exposé initial a pu être très bon. Nous invitons donc les candidats à se préparer également à ce second temps, aussi important que le premier. Les questions peuvent porter sur des aspects de géographie générale en lien avec le sujet traité mais aussi au-delà de la carte : il s'agit pour le jury de vérifier la culture générale du candidat en géographie.

Nous rappelons à cet égard que les questions ne visent pas à contredire l'exposé, mais à l'approfondir ou à amener le candidat à affiner ses analyses. Concernant le sujet « La ville et ses ports sur la carte de Lorient », si l'exposé a laissé dans l'ombre certaines parties de la carte, la discussion avec le jury a permis au candidat de compléter son propos, ce qui a été valorisé.

Nous tenons pour terminer à saluer le travail des candidats et des préparateurs, dont le sérieux se traduit par des exposés d'une grande qualité générale.

Liste des sujets :

1. « L'héritage industriel sur la carte d'Alès » – TOP 25 2840 OT, extrait de site internet (Maison des mineurs)
2. « Les activités de tourisme et de loisirs sur la carte de Bayonne Anglet Biarritz » - TOP 25, extrait de site internet (Office du tourisme)
3. « Les activités économiques sur la carte de Castres » - TOP 25 2343 ET, extrait de site internet (zone d'activités de Castres)
4. « Agriculture et organisation de l'espace sur la carte de Challans » - TOP 25 1125 E, capture d'écran du site Géoportail
5. « Le vignoble sur la carte d'Epernay » - TOP 25 2713 E, extrait de manuel de géographie
6. « La Haute-Tinée 2 : activités anthropiques et protection de l'environnement » - TOP 25 3640 ET, extrait de site internet

7. « Les activités primaires sur la carte de l'île de Ré » - TOP 25 1329 OT, extrait de site internet (Région Nouvelle Aquitaine)
8. « Lens, un territoire en transition » - TOP 25 2405 E, vue aérienne de Lens
9. « La ville et ses ports sur la carte de Lorient » - TOP 25 0720 ET, couverture d'ouvrage scientifique
10. « Transports et mobilités sur la carte du Massif des Bauges » - TOP 25 3432 OT, extrait de site internet (Département de Savoie)
11. « La forêt sur la carte d'Avallon, Vézelay, PNR du Morvan » - TOP 25 2722 ET, extrait de site internet (PNR du Morvan)
12. « L'arrière-pays sur la carte de Porto-Vecchio, PNR de Corse » - TOP 25 4254 ET, extrait de site internet (office du tourisme de Porto Vecchio)
13. « La croissance urbaine sur la carte de Saint-Denis de la Réunion » - TOP 25 4402 ET, extrait d'ouvrage scientifique
14. « Le tourisme sur la carte de Saint-Gervais » - TOP 25 3531 ET, extrait de site internet (office du tourisme Mont Blanc)
15. « Le fleuve sur la carte de Saumur » - TOP 25 1623 ET, extrait de site internet (ville de Saumur)
16. « Les aménagements littoraux sur la carte de Saint-Tropez » - Top 25 3545 OT, extrait de site internet (office du tourisme de Cavalaire sur Mer)
17. « Toulouse, un système métropolitain » - TOP 25 2143 O, document INSEE
18. « La banlieue parisienne sur la carte de Versailles » - TOP 25 2214 ET, photographie d'une ZUP